

Communauté de communes
Des Gorges de l'Ardèche
215 vieille route du Pont d'Arc
07150 Vallon Pont d'Arc
Tél. 04 75 37 61 13
www.cc-gorgesardeche.fr

Luc PICHON, Président de la Communauté
à
Mesdames et Messieurs les Conseillers
Communautaires

*(Délégué suppléant : vous êtes invité à participer à la séance
sans voix délibérative sauf en cas d'absence du délégué titulaire)*

Objet : Séance du Conseil Communautaire

Madame, Monsieur,

Je vous invite à participer à la séance du Conseil Communautaire, qui aura lieu :

Mardi 19 Mars 2024 à 18h00
Mairie - Salle du Conseil municipal
07150 VALLON PONT D'ARC

Ordre du jour :

- Validation du procès-verbal du dernier conseil communautaire du 27 février 2024

POLE RESSOURCES

Finances

- Rapport d'Orientation Budgétaire 2024

Ressources Humaines

- Révision des critères d'attribution du Complément Indemnité Annuel (CIA)
- CNAS : modalités des cotisations des agents retraités et en disponibilité

POLE ENFANCE – JEUNESSE – SOCIAL – CULTURE

Petite Enfance

- Modification du règlement du Guichet Unique

Enfance

- Mise à jour du tarif pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

POLE VOIRIE – RESEAUX – BATIMENT

- Fonds de concours voirie : commune de Lagorce

POLE DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

- Convention ORT à intervenir avec l'Etat et les communes de Ruoms et de Vallon Pont d'Arc

Je vous remercie de votre présence et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes cordiales salutations.

Le Président

Luc PICHON

